



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 11 juin 2014 — N° 15

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de Saint-Luc-de-Vincennes.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Centre de santé et de services sociaux de La Mitis.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Luigi Giordano.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-François Royal, directeur du Musée des religions du monde de Nicolet.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François.

11 juin 2014

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner l’inauguration du Village Éphémère au Pied-du-Courant.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter la Fondation J’ai faim à tous les jours.

M. Moreau (Châteauguay) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Grenadiers de Châteauguay.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Maison des jeunes de Varennes.

À 9 h 56, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

11 juin 2014

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 200 Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 130-20140611)

M. Iracà (Papineau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, dépose :

Le rapport annuel et le rapport de développement durable 2013-2014 d'Investissement Québec;

(Dépôt n° 131-20140611)

Les états financiers consolidés du Fonds du développement économique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014.

(Dépôt n° 132-20140611)

11 juin 2014

M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

La liste des commissions scolaires touchées par l'abolition de la péréquation additionnelle.

(Dépôt n° 133-20140611)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013 du Conseil de gestion de l'assurance parentale et du Fonds d'assurance parentale;

(Dépôt n° 134-20140611)

Le rapport actuariel du Régime québécois d'assurance parentale au 31 décembre 2013.

(Dépôt n° 135-20140611)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015 intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Printemps 2014*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;

(Dépôt n° 136-20140611)

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015 intitulé *Rapport du commissaire au développement durable*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.

(Dépôt n° 137-20140611)

Dépôts de rapports de commissions

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

11 juin 2014

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 10 juin 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

(Dépôt n° 138-20140611)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Un rapport, en date du 10 juin 2014, transmis à M. Martin Prud'homme, sous-ministre au ministère de la sécurité publique, par M. Mario Laprise, directeur général de la Sûreté du Québec, concernant l'émission d'interdiction de vol au-dessus de certaines prisons.

(Dépôt n° 139-20140611)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose :

Un document intitulé *Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2014 – Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets*.

(Dépôt n° 140-20140611)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), Mme Roy (Arthabaska) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur des dispositions en matière de harcèlement psychologique au sein de la Loi sur les normes du travail;

11 juin 2014

QU'elle salue le fait que le 1^{er} juin 2004, la Commission des normes du travail devenait la première instance en Amérique du Nord à appliquer une loi donnant droit aux salariés de travailler dans un milieu exempt de harcèlement psychologique;

QU'elle réitère que l'adoption de ces balises légales démontrait la volonté ferme du gouvernement d'offrir un environnement de travail sain pour toutes les Québécoises et tous les Québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'opposition à l'établissement d'un port pétrolier à Cacouna; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) présente une motion concernant une demande d'enquête interne au sujet de l'évasion des trois détenus du Centre de détention de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'entente conclue entre Hydro-Québec et la compagnie albertaine TransCanada Energy sur la centrale au gaz naturel de Bécancour; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

11 juin 2014

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l’organisation de ses travaux;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l’organisation de ses travaux;
- la Commission des transports et de l’environnement se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l’organisation de ses travaux;
- la Commission de l’administration publique se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l’organisation de ses travaux;
- la Commission de l’économie et du travail se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l’organisation de ses travaux;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d’informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission, de procéder à l’organisation de ses travaux et de discuter de la possibilité qu’elle se saisisse de mandats.

11 juin 2014

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 10 juin 2014, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Dubé (Lévis), Mme David (Gouin), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Therrien (Sanguinet), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Bergeron (Verchères), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Leitão, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

Après débat, le rapport est adopté.

À 12 h 50, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

11 juin 2014

Les travaux reprennent à 15 h 07.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi limitant les activités pétrolières et gazières et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 5 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 5 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre de la Famille, propose que le principe du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Deltell (Chauveau).

11 juin 2014

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 12 juin 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON